

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, une cérémonie est organisée le 11 novembre à 11h00 devant le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats, et plus précisément à ceux qui sont nés dans la commune et qui sont morts au combat ou des suites de leurs blessures sur le front. Un vin d'honneur suivra dans la salle communale où des photos liées au conflit seront exposées.

Déclaration avant travaux

Même si la plupart d'entre vous en sont conscients, il n'est pas inutile de rappeler que tous travaux qui changent l'apparence d'une habitation ou de ses annexes sont sujets à déclaration (sur dossier), sauf quelques exceptions. Pour connaître le droit qui s'applique à ces travaux, vous êtes priés de venir vous renseigner en mairie avant d'engager ceux-ci.

Inscription sur les listes électorales

Sauf pour les jeunes ayant fait la démarche de recensement à 16 ans en mairie (procédure obligatoire et volontaire dès 16 ans) et qui sont ensuite inscrits d'office à 18 ans, vous devez, **pour pouvoir voter**, vous inscrire sur les listes électorales en mairie. Une permanence sera assurée le samedi 30 décembre de 16h00 à 18h00 mais il vaut mieux faire la démarche de s'inscrire bien avant si possible !

Rédaction: commission communication, Rédacteur en chef : Marc Henneveux

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Courrier
- Site Internet
- CCAS
- Inauguration
- 11 novembre
- Déclaration de travaux
- Inscription sur liste électorale

DANS CE NUMÉRO :

- La suite du mot du Maire 2
- Distribution courrier 2
- Site Internet 2
- CCAS 3
- Inauguration Monument FAUQUENOT 3
- 11 Novembre 4
- Déclaration travaux 4
- Inscription sur liste électorale 4

Bulletin d'Allemant

2 0 1 7 N ° 6

N O V E M B R E 2 0 1 7

Le mot du Maire

Passé, présent, futur ... Ces trois mots scandent nos vies comme le balancier d'une horloge, à mesure que s'écoule le temps qui fuit.

Dans ce bulletin que vous lisez plusieurs fois par an, nous essayons de vous informer de ce qui est, de ce qui vient, mais aussi parfois de ce qui fut, c'est-à-dire le passé, notre passé. Si nous oublions notre passé, nous sommes, comme le dit l'adage, condamnés à le revivre, bon ou mauvais. La connaissance du passé nous renforce, nous construit. A l'image de la construction d'un édifice, jusqu'à son faitage qui le couronne, comment envisager la vie humaine, sa construction personnelle, sans prendre le soin d'édifier des fondations (le passé familial, patrimonial, culturel) et de bons murs (l'éducation, les expériences, les liens sociaux) car une personne sans racine est un être incomplet, en souffrance, en quête permanente de sa partie inachevée.

Heures d'ouverture au public : le mardi de 8h30-11h30 et le jeudi de 13h30-16h30
Permanence le vendredi soir de 18 h à 19 h
Courriel de la mairie : mairie.allemant02@wanadoo.fr
Courriel du maire : maire.allemant02@gmail.com

La suite du mot du maire

Vous le savez tous, notre commune fut meurtrie il y a un siècle, anéantie, comme plus de cent communes du département, comme le furent partiellement 11 départements français – celui de l'Aisne étant le plus touché, labouré par des millions d'obus, blessé de dizaines de millions de balles, de billes de shrapnels – et la France, et l'Europe, l'Asie ! N'oublions jamais ce que peut faire ou défaire l'**humanité**, ce qu'elle peut engendrer, n'oublions pas ses heures tragiques, mais aussi ses espoirs d'un monde meilleur.

Distribution du courrier

Vous avez pu vous rendre compte, pour certains, de problèmes de distribution ou d'acheminement de courrier à votre domicile par La Poste ou par un livreur. La Poste a de plus en plus recours à des contractuels qui connaissent à peine leur tournée, et qui sont sans doute peu motivés par des contrats courts de quelques semaines parfois. Le courrier est préparé par les centres de tri (le nôtre se trouve dans la Somme) qui ne vous connaissent pas.

Pour ne pas aggraver ce problème de distribution, nous vous suggérons d'indiquer très lisiblement sur votre boîte aux lettres (qui devrait d'autre part être normalisée) les noms des différentes personnes résidant à votre domicile (noms de naissance le cas échéant) et votre numéro d'habitation bien distinctement affiché.

Site internet

Une nouvelle version du site communal est opérationnelle dès novembre. Il sera peu à peu complété pour vous donner les informations essentielles de la commune et avoir accès aux archives en ligne (bulletins communaux, PV de conseils municipaux). Taper dans votre barre de recherche www.allemant.fr

CCAS

Comme chaque année, le CCAS d'Allemant fera, par le concours de quelques-uns de ses membres, sa distribution de colis pour les seniors (plus de 65 ans) et pour les salariés de la commune. Les bénéficiaires, plus nombreux cette année, recevront la visite de trois personnes mandatées pour cette distribution de colis (bon d'achat de l'hypermarché CORA + bouteille de champagne et un ballotin de chocolat). Deux jours en décembre sont proposés : lundi 11 matin à partir de 9 h et mercredi 13 après-midi à partir de 14h.

En cas d'absence des bénéficiaires ces jours-là, les colis seront à retirer ensuite au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture habituelles jusqu'au 15 janvier. Au-delà de ce délai, les colis non retirés seront donnés à l'épicerie sociale de Pinon.

Rappel : aides ponctuelles du CCAS proposées après étude de dossier pour régler certaines factures en cas de difficultés passagères

Inauguration du monument Fauquenot rénové

Le dimanche 24 septembre 2017, plusieurs personnalités, la famille Fauquenot, les jeunes du chantier d'insertion et une trentaine d'habitants d'Allemant sont venus inaugurer le monument désormais accompagné d'un banc



et d'un muret pour se reposer et profiter du calme de ce lieu. Début octobre, M. le Préfet de l'Aisne et M. le Sous-Préfet de Soissons sont venus en visite comme le montre la photo.